



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mercredi 22 juillet 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Gilles Chagnon, Pierre Lanthier, Cédric Tessier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, M<sup>e</sup> Geneviève Leduc, greffière, ainsi que Geneviève D'Amours, Melvin Jomphe, Roch Martineau et Marc Phaneuf.

CE-2020-510

**MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT –  
RUELLE APOLLO - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP –  
JEAN-FRANÇOIS LEBLANC**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement dans la ruelle Apollo, dossier RS-20-018, comme illustré au plan numéro CRO-20-073 du 14 février 2020, le tout afin de :

Implanter des zones de stationnement interdit :

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Côté</u></b>	<b><u>Endroit</u></b>	<b><u>En vigueur</u></b>
Ruelle Apollo	Ouest	À partir de la rue Saint-Luc sur une distance de 27 m vers le sud	En tout temps
Ruelle Apollo	Est	À partir de la rue Saint-Luc sur une distance de 46 m vers le sud	En tout temps
Ruelle Apollo	Ouest	Entre les rues Carle et Graveline	En tout temps
Ruelle Apollo	Est	Entre les rues Carle et Graveline	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées à la présente.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-073 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-511

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DE NAVARRE - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - JEAN-FRANÇOIS LEBLANC**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue de Navarre, dossier RS-20-056, comme illustré au plan numéro CRO-20-083 du 1<sup>er</sup> mai 2020 le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
De Navarre		D'un point situé à 71 m à l'est du chemin du Lac (côté sud), jusqu'à un point situé à 79 m à l'est du chemin du Lac (côté nord) (voir pièce jointe)	Décembre à mars

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée à la présente.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-083 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-512

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - SERVICES PROFESSIONNELS - RÉFECTION DES SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS SPORTIFS AUX PARCS LIMBOUR, DE LA RIVIERA, FONTAINE, HORMISDAS-GAMELIN ET DE L'ÎLE - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE HULL-WRIGHT, DE LIMBOUR, DE TOURAINE ET DE BUCKINGHAM - CÉDRIC TESSIER, RENÉE AMYOT, NATHALIE LEMIEUX ET MARTIN LAJEUNESSE**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2016-648 du 6 juillet 2016, adjugeait le mandat de services professionnels d'ingénierie en éclairage pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre du projet de réfection des systèmes d'éclairage des terrains sportifs aux parcs Limbour, de la Riviera, Fontaine, Hormisdas-Gamelin et de l'Île à la firme WSP pour un montant de 53 348,40 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2017-304 du 12 avril 2017, autorisait un ajustement des honoraires professionnels à la firme WSP d'un montant de 24 296,52 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme WSP a déposé une demande de coûts supplémentaires d'un montant total de 9 772,88 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant de l'ajustement dépasse la limite prévue au Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérifications, le Service des infrastructures en recommande l'approbation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- Autorise le montant de 9 772,88 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, à la firme WSP pour services professionnels d'ingénierie en éclairage pour des travaux supplémentaires dans le cadre du projet de réfection des systèmes d'éclairage des terrains sportifs aux parcs Limbour, de la Riviera, Fontaine, Hormisdas-Gamelin et de l'Île.

Le coût total révisé du contrat représente un montant de 87 417,80 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12010-015-94480	8 923,94 \$	Plan quadriennal des parcs - Volets I et II - 16-3072 – Parc Riviera – Ajout d'éclairage – Terrain de tennis
04-13493	425,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	423,94 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 juillet 2020.

Adoptée

**CE-2020-513**

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - FIRME SNC LAVALIN INC. - AJOUT DES PLANS ET DEVIS POUR UN SECTEUR DU REZ-DE-CHAUSSÉE DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DU 2<sup>E</sup> ÉTAGE DU 100, RUE D'EDMONTON (ATELIERS MUNICIPAUX DE HULL) - SERVICES PROFESSIONNELS EN MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2017-794 du 13 septembre 2017, mandatait la firme SNC-Lavalin inc. pour les services professionnels d'ingénieurs mécanique-électrique pour le projet de réaménagement du 2<sup>e</sup> étage du 100, rue d'Edmonton (ateliers municipaux de Hull) au montant de 62 661,38 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité par sa résolution numéro CE-2019-87 du 20 février 2019, entérinait l'indexation des honoraires professionnels au montant de 7 348,05 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité par sa résolution numéro CE-2020-172 du 18 mars 2020, entérinait l'indexation des honoraires professionnels au montant de 27 446,83 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme SNC-Lavalin inc. a soumis à la Ville de Gatineau un montant de 12 956,65 \$ incluant les taxes, pour la préparation des études et rapports d'analyses des besoins en pouvoir d'urgence (génératrice);

**CONSIDÉRANT QUE** le montant total de l'ajustement au contrat dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit 10 % du contrat approuvé dans le présent cas;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures a évalué la demande de coût et en recommande l'approbation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve l'ajustement au montant de 12 956,65 \$ incluant les taxes, et ce, sans impact budgétaire, au mandat professionnel de la firme SNC-Lavalin inc., dans le cadre du projet de réaménagement du Service des infrastructures, du 100, rue d'Edmonton (ateliers municipaux de Hull);

Le coût du contrat représente un montant total de 110 412,91 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-10025-002-94481	11 831,14 \$	Aménagement des bureaux au 100, rue d'Edmonton - 15-2010 - Honoraires professionnels
04-13493	563,46 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	562,05 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-514

**SOUSSION 2019 SP 322 - CENTRE CULTUREL JACQUES-AUGER - REMPLACEMENT DE LA RAMPE, TOITURE ET UNITÉS CVAC - SERVICES DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Entrepreneurs Généraux Raymond & Associés inc., 65, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2, pour le remplacement de la rampe, de la toiture et des unités CVAC au Centre culturel Jacques-Auger, pour un montant total de 752 051,48 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 18 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-18003-004-94482	255 000,00 \$	Enveloppe annuelle - Travaux de remplacement de toiture - 17-2031 – Centre culturelle Jacques-Auger
18-18001-007-94483	290 000,00 \$	Plan directeur électromécanique - 17-2031 – Centre culturelle Jacques-Auger
11-17001-003-94484	141 723,24 \$	Travaux correctifs - 17-2031 – Centre culturelle Jacques-Auger
04-13493	32 705,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	32 623,24 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-515

**SOUSSION 2020 SP 045 - MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION 2020 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour le projet de mesures de modération de la circulation 2020, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 062 869,49 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 3 juillet 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-16029-010-94485	325 268,46 \$	Mesures de modération de la vitesse – 19-3063 – Mesures de modération de la circulation 2020 - Lot 1
06-30793-010-94486	401 000,00 \$	Aménagement sentiers récréatifs et liens cyclables - 19-3063 – Travaux lien Isabelle – Terrain Cité des Jeunes
06-30852-008-94487	244 273,05 \$	Construction et amélioration du réseau cyclable - 19-3063 - Lien Isabelle – Site Corbeil
04-13493	46 221,76 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	46 106,21 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-516

**SOUSSION 2020 SP 044 - RÉAMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER, SECTEUR DE LA CITÉ - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL ET DU VERSANT – GILLES CARPENTIER ET DANIEL CHAMPAGNE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour le projet de réaménagement du réseau routier, secteur de la Cité, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 6 414 708,14 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30848-028-94488	149 661,15 \$	Réseau routier et nouveaux trottoirs en milieu urbain - 19-3018 144 – District électoral du Carrefour-de-l’Hôpital - Fibre optique
06-30812-005-94489	415 453,91 \$	Divers travaux d’infrastructures - Aréna + 3 glaces – Aménagement des trottoirs - Sentiers cyclable - Accès
06-30812-016-94490	753 184,16 \$	Divers travaux d’infrastructures - Aréna + 3 glaces - 18-3070 - Rue Cominar - Réaménagement
06-30812-022-94491	4 539 184,32 \$	Divers travaux d’infrastructures - aréna + 3 glaces - 19-3018 – Travaux lien piéton cité
04-13493	278 961,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	278 263,60 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 juillet 2020.

Adoptée

**CE-2020-517**

**SOUSSION 2020 SP 146 - LOCATION D'UNE GÉNÉRATRICE POUR L'USINE D'ÉPURATION - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Industries Toromont ltée, 5001, route Transcanadienne, Pointe-Claire, Québec, H9R 1B8, pour la location d’une génératrice pour l’usine d’épuration, pour un montant total approximatif de 284 126,22 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 25 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15005-091-94479	259 445,11 \$	Équipement et travaux d'entretien - Usines et équipement - Env-18-rd-10 – Location de génératrice
04-13493	12 356,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	12 325,11 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 juillet 2020.

Adoptée

**CE-2020-518**

**CONVENTION DE DON COMMUNAUTAIRE : INITIATIVE DE SUBVENTION DE LA FONDATION AMC - FONDS COVID-19 D'AIDE COMMUNAUTAIRE POUR POPULATIONS VULNÉRABLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau collabore avec ses partenaires à répondre aux besoins urgents d’hébergement temporaire pour personnes itinérantes dans le contexte de la COVID 19;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a aménagé un site temporaire d’hébergement d’urgence au Centre Robert Guertin;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fondation de l'Association médicale canadienne compte verser, par l'intermédiaire de son Fonds COVID 19 d'aide communautaire pour populations vulnérables, une subvention de 78 500 \$ pour soutenir cette initiative;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fondation de l'Association médicale canadienne est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada qui verse des fonds à des donataires reconnus pour favoriser l'excellence en santé;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau est une municipalité canadienne qui se qualifie en tant que donataire reconnue au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- accepte la convention de don communautaire avec la Fondation de l'Association médicale canadienne nommé : « Convention de don communautaire : Initiative de subvention de la Fondation AMC – Fonds COVID 19 d'aide communautaire pour populations vulnérables »;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante greffière à signer le protocole d'entente joint à la présente ainsi que tout autre document afin d'y donner plein effet;
- autorise le trésorier à effectuer les écritures comptables pour virer au budget du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, la subvention à recevoir dans le cadre de cette entente.

Adoptée

CE-2020-519

**SOUMISSION 2019 SP 363 - LOCATION ET ENTRETIEN DE TOILETTES CHIMIQUES - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-49 du 29 janvier 2020, adjugeait un contrat à la firme Outaouais Sanitaire inc., 171, rue Poupore, Gatineau, Québec, J8R 3Z5, pour la location de toilettes chimiques pour un montant approximatif pour trois ans de 140 729,37 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 du cahier des charges particulières prévoit que les quantités indiquées à la formule de soumission sont inscrites à titre indicatif seulement et pourront varier à la hausse ou à la baisse selon les besoins réels en cours de contrat;

**CONSIDÉRANT QU'UN** montant de 43 074,23,08 \$ incluant les taxes, est nécessaire en raison de la pandémie COVID-19, considérant les nouvelles procédures de protection, de distanciation sociale et par mesures préventives, le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a procédé à l'ajout de location de toilettes chimiques incluant le service d'entretien supplémentaire dans divers parcs de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant supplémentaire nécessaire dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit 10 % du contrat approuvé dans le présent cas;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a évalué la demande et en recommande l'approbation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise un montant approximatif supplémentaire de 43 074,23 \$ incluant les taxes, à la firme Outaouais Sanitaire inc., 171, rue Poupore, Gatineau, Québec, J8R 3Z5, pour des services d'entretien supplémentaire des toilettes chimiques.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
71120-519-94478	39 332,51 \$	Gestion des centres communautaires - Autres locations
04-13493	1 873,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 868,52 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 juillet 2020.

Adoptée

**CE-2020-520**      **SOUSSION 2020 SP 162 - FOURNITURE DE SABLE À ENSACHER - SITUATION D'URGENCE - SERVICE DES FINANCES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Robert Erwin Transport inc., 3303 route 148, Luskville, Québec, J0X 2Y0, pour les deux sections de la fourniture de sable à ensacher – Situation d'urgence pour une période d'une année sur la base des prix unitaires apparaissant à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 162 833,34 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 17 avril 2020, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour chaque section.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71420-622.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets 2021 afin de donner suite à la présente.

**CE-2020-521**      **SUBVENTION DE 5 500 \$ - SOUTIEN POUR LES ACTIVITÉS DE MISE EN VALEUR DU CHÂTEAU MONTSARRAT - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association récréative Les Jardins du Château, organisme à but non lucratif, a fait une demande de subvention pour ses activités de mise en valeur du Château Montsarrat;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur le conseiller Jocelyn Blondin désire subventionner ces activités à même son budget discrétionnaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le soutien financier accordé par l'élu est de 5 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 500 \$ à l'ordre de l'Association récréative Les Jardins du Château, 100, rue du Château, Gatineau, Québec, J9A 1T3, à titre de subvention pour leurs activités de mise en valeur du Château Montsarrat.



Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972-	5 500 \$	Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin – District électoral du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau – Aménagement subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-522

**SOUSSION 2020 SP 055 - SERVICES PROFESSIONNELS - CONSEILLERS EN AVANTAGES SOCIAUX - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme HUB International Québec ltée, 8500, boulevard Décarie, 5e étage, Mont-Royal, Québec, H4P 2N2, pour les services professionnels de conseillers en avantages sociaux, pour un montant total approximatif pour une période de cinq ans de 173 727,23 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 6 avril 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Le contrat sera d'une durée de cinq ans.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2021 à 2025, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

Poste budgétaire	Description	Montant total incluant les taxes
02-13510-411	Gestion des avantages sociaux, services professionnels	22 765,05 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 21 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-523

**SOUSSION 2020 SP 090 - SERVICES PROFESSIONNELS - PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Morneau Shepell, 800, rue du square Victoria, Montréal, Québec, H4Z 0A4 pour les services professionnels du programme d'aide aux employés selon l'alternative 1 pour la section A et sur la base des prix unitaires et horaires (section B et C) apparaissant à l'offre de prix pour un montant total approximatif pour deux ans de 553 240,61 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 juin 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

De plus, ce comité retient le tarif horaire soumis pour l'alternative 2 de la section A.

Le contrat sera d'une durée de deux ans prenant effet à compter de la date d'adjudication et pourra être renouvelé pour une période additionnelle d'une année.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>Poste budgétaire</b>	<b>Description</b>
02-16170-411	SST-Santé, sécurité et mieux être, services professionnels et génie

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets 2021 et 2022 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 juillet 2020.

Adoptée

---

**DANIEL CHAMPAGNE**  
Conseiller  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> GENEVIÈVE LEDUC**  
Greffière  
Comité exécutif